

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois***  
*Le mercredi 31 mai 2017 (9h00)*  
*Salle de conférence du CÉF*  
*Saskatoon*

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Christiane Guérette, Région n° 5 de Saskatoon  
Vice-Présidence : Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (par visio conférence via  
« *Zoom Meeting* » à partir de 9h38 jusqu'à 11h10)  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires  
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation  
André Messier, Direction générale adjointe à l'éducation  
Lucie Pineau, Chef des services financiers  
Siriki Diabagaté, Direction des services financiers  
Frankie LaClare, Conseillère senior aux RH  
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des communications  
Sébastien Fillion, Coordonnateur des TI  
Catherine Colombet, Adjointe administrative

**I. OUVERTURE**

*1.1 Bienvenue et politique du jour*

La présidence constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du mercredi 31 mai 2017 à 9h10.

Madame la présidente souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie de leur présence. Le représentant de L'Eau Vive est également remercié pour assister à la séance régulière du CSF.

La politique du jour est lue. Aucune question ou commentaire n'est soulevé.

*1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 31 mai 2017 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**17.090 GISELE RIVARD** : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 31 mai 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté

Le CSF choisit de ne pas retirer les étoiles au point 3 : Correspondance.

*1.3 Déclaration de conflits d'intérêts*

Le conseiller scolaire Alpha Barry informe l'assemblée de la possibilité d'un conflit d'intérêt sur le dossier de la prématernelle et suivant la décision du CSF, il participera à la discussion et au vote. Les membres du CSF ne voient aucun conflit d'intérêts.

La présidence rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

*1.4 Point d'amélioration continue*

Présenté par la présidence, ce point vise à échanger librement autour de la table pour apporter des améliorations au sein du CSF et du CÉF.

*1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 28 avril 2017*

**17.091 GENEVIEVE BINETTE** : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 28 avril 2017 tel que présenté.

Adopté

Il est demandé à l'administration de communiquer au CSF un suivi sur les actions complétées ou non complétées relatives à la séance lors de l'adoption de son procès-verbal.

## **II. Directions du Conseil**

*2.1 Décisions*

*2.1.1 Permissions d'admission*

M. Bernard Roy rappelle que le 28 avril dernier, le CSF a adopté la révision de la politique « 1.1.3 Le Droit d'admission » et a reçu la nouvelle procédure sur la permission d'admission et le circuit d'acheminement (Section 4 : Administration scolaire).

M. Roy indique que le service des Communications travaille actuellement pour une mise en place de la nouvelle politique au 1er juillet 2017. Le CÉF est actuellement en transition et M. Roy propose au CSF de nommer les représentants au Comité des permissions d'admission ou de procéder à l'examen des demandes de permission d'admission comme à l'accoutumée.

**17.092 MARTIN PRINCE** : Que le CSF applique la nouvelle politique « 1.1.3 Le Droit d'admission » dès aujourd'hui le 31 mai 2017.

Adopté

Les conseillers scolaires Gisèle Rivard et Martin Prince sont intéressés pour participer au Comité des permissions d'admission.

**17.093 ALPHA BARRY** : Que le CSF nomme la conseillère scolaire, Gisèle Rivard, au Comité des permissions d'admission et le conseiller scolaire, Martin Prince, comme remplaçant.

Adopté

A l'occasion de la présentation du rapport sur les permissions d'admission lors des séances régulières du CSF, ce dernier demande que l'école soit désignée ainsi que le niveau de ou des enfants.

Deux représentants de Radio Canada rejoignent la séance à 9h16 et la présidence leur souhaite la bienvenue.

#### *2.1.2 Affaires financières*

Le budget 2017-2018 est présenté, dans un premier temps, par la présidente du CSF, Christiane Guérette :

- Principes clés
- Un sommaire sur :
  - La gouvernance
  - La gestion administrative
  - Les équipements
  - L'enseignement
  - Les opérations et maintien
  - Les services complémentaires
- Le plan stratégique 2021

Pour ensuite être repris par le Directeur général aux affaires, Ronald Ajavon :

- Hypothèses budgétaires
- Les risques
- Le financement provincial 2017-2018
- Projection des effectifs scolaires 2017-2018

Le conseiller scolaire, Denis Marchildon, rejoint la séance via « *Zoom Meeting* » à 9H38.

La présidence du CSF rappelle la politique 2.4.1 Réunions et la participation à distance des conseillers scolaires.

- Ratio Élève / Enseignant
- Gouvernance
- Gestion administrative
- Enseignement
- Services complémentaires
- Installations
- Matériel – Équipement
- La prématernelle

La présidence du CSF indique qu'il s'agit d'un scénario qui est examiné, il n'est pas compris dans le budget 2017-2018. Les membres du CSF dialoguent librement et à tour de rôle sur le coût de la prématernelle au CÉF et la possibilité de facturer des frais aux élèves de la prématernelle.

**17.094 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF accepte d'introduire des frais mensuels de 80 \$ par mois et par enfant dans le budget 2017-2018.

Pour 6  
Contre 2  
Adopté

**17.095 MARTIN PRINCE :** Que le CSF mandate l'administration de prévoir, dans les frais facturés aux élèves de la prématernelle, des scénarios pour les familles qui n'auraient pas les moyens d'honorer le paiement des frais facturés et de revenir à la table du CSF.

Adopté

Pause de quelques minutes et reprise à 10h29.

- Budget d'opération

**17.096 ALPHA BARRY :** Que les 158 000 \$, potentiellement obtenus par les frais facturés à la prématernelle, soient strictement destinés à bonifier les activités culturelles et l'enseignement des cours à distance. Et qu'une quote-part soit prévue pour la conciergerie et l'entretien des installations.

Adopté

**17.097 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF adopte le budget 2017-2018 tel que présenté pour un montant de 38 777 987,79 \$, incluant les 2 propositions précédemment adoptées (n° 17.095 et n° 17.096).

Adopté

Des remerciements sont adressés au personnel du CÉF pour le travail réalisé ainsi que les membres du Comité de vérification.

## 2.2 *Rapport des Ressources humaines*

Présentation par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires

**17.098 MARIA LEPAGE :** Que le CSF se réunisse à huis clos en présence des directions générales, Messieurs Bernard Roy et Ronald Ajavon, et ce, à partir de 10h58.

Adopté

**17.099 MARTIN PRINCE :** Que le CSF accepte de lever le huis clos à 11h10.

Adopté

Le conseiller scolaire, Denis Marchildon, a quitté la séance à 11h10.

**17.100 MARIA LEPAGE :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines tel que présenté.

Adopté

## 2.3 *Rapport sur l'état des lieux de programmes d'étude et les ressources didactiques*

La direction générale à l'éducation, M. Bernard Roy, présente un rapport sur l'état des lieux des programmes d'études et les ressources didactiques dans les écoles fransaskoises :

- Les buts de l'étude
- Raisons
- Constats
- Rapport et sondage
- Conclusions du consultant
- Ressources disponibles (écoles fransaskoises / écoles de la majorité)
- Enjeux et risques potentiels associés aux constats
- Recommandations

La conseillère scolaire, Maria Lepage, a quitté la salle durant quelques minutes pour revenir à 11h44.

**17.101 MARTIN PRINCE :** Que le CSF reçoive le rapport sur l'état des lieux de programmes d'études et les ressources didactiques dans les écoles fransaskoises tel que présenté. Que l'administration transmette au CSF les délais de mise en place ainsi que les coûts relatifs, pour un échéancier en décembre 2017.

Le conseiller scolaire, Alpha Barry, a quitté la salle à 11h45.

Adopté

## 2.4 *Rapport sur les services aux élèves*

Présentation par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation, du rapport sur les services aux élèves au CÉF :

- But de l'étude
- Raisons
- Livraison des services
- Constats
- Rapports et sondages
- Recommandations

Le conseiller scolaire, Alpha Barry, rejoint la séance à 11h49.

Pause dîner et reprise à 12h54.

Bernard : va revenir pour savoir quel seuil on mettrait pour connaître notre taux d'amélioration et arriver à un service de base garanti.

Alpha : prévoir ceci au prochain du Comité de rendement

**17.102 ALPHA BARRY :** Que le CSF, dans le cadre de sa gestion de performance, mandate l'administration de revenir à la table du CSF avec une analyse du seuil acceptable de satisfaction pour le service des élèves, lors de la prochaine rencontre.

Adopté

**17.103 MARIA LEPAGE :** Que le CSF mandate son administration à lancer un appel d'offres pour un montant maximal de 700 000 \$ et répondre à la recommandation du Dr Raymond Leblanc et améliorer l'offre de services en enfance en difficulté et douance. Cet appel d'offres couvrira les services d'enfant en difficulté et douance à l'exception de l'orthopédagogie.

Adopté

## 2.5 *Rapports des comités et représentants*

### 2.2.1 *Comité d'autorisation des dépenses*

En l'absence de la présidence du Comité d'autorisation des dépenses, le rapport écrit est présenté par le conseiller scolaire Alpha Barry, membre dudit comité.

**17.104 ALPHA BARRY :** Que le CSF reçoive le rapport du Comité d'autorisation des dépenses et approuve le remboursement des dépenses telles que présentées et validées par le comité les 24 avril 2017 et 15 mai 2017.

Adopté

*2.2.2 Comité de vérification*

Rapport écrit présenté par la présidence du Comité de vérification, le conseiller scolaire Alpha Barry.

Le conseiller scolaire présente l'alternative sur l'impartition retenue par le comité.

**17.105 GENEVIÈVE BINETTE** : Que le CSF reçoive le rapport du Comité de vérification tel que présenté et mandate l'administration à lancer un appel d'offres sur l'impartition pour réaliser une économie de 350 000 \$.

Adopté

A la lumière du budget qui a été adopté, deux modèles d'un nouveau processus de rémunération des élus sont présentés.

**17.106 ALPHA BARRY** : Que le CSF approuve le nouveau processus de rémunération et des réclamations des dépenses des élus tel que proposé et présenté par le comité.

Adopté

*2.2.3 Représentant auprès du comité exécutif du SSBA*

Rapport présenté par le vice-président, Martin Prince, représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA.

**17.107 MARTIN PRINCE** : Que le CSF reçoive le rapport du représentant auprès du Comité exécutif du SSBA tel que présenté oralement.

Adopté

*2.2.4 Représentant auprès de la table des élus*

**17.108 MARIA LEPAGE** : Que le CSF informe les conseils d'école du projet de lettre de la communauté et encourage les initiatives de la lettre « Touchez pas à la gestion scolaire fransaskoise ».

Pour 6  
Abstention 1  
Adopté

*2.2.5 Représentant au conseil d'administration de la FNCSF*

Rapport présenté par le conseiller scolaire, Alpha Barry.

**17.109 ALPHA BARRY** : Que le CSF reçoive le rapport du représentant au conseil d'administration de la FNCSF tel que présenté oralement.

Adopté

## 2.6 *Points d'information*

### 2.6.1 *Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.*

Les recommandations suivantes :

- RM-040417.4 et M-040417.5 du Conseil d'école Monseigneur de Laval de Regina (rencontre du 4 avril 2017) ;
  - 17.06 et 17.07 du Conseil d'école Ducharme de Moose Jaw (rencontre du 5 avril 2017) ;
  - Recommandation sur le transport lors de l'Assemblée générale annuelle du conseil d'école de Bellegarde à Bellegarde (rencontre du 9 mai 2017) ;
  - AGABS-17-06 et AGABS-17-07 lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil d'école Beau Soleil de Gravelbourg (rencontre du 3 avril 2017) ;
- sont présentées, pour information, au CSF.

## **III. \*\*Correspondance**

- Ministère de l'éducation
- Communiqués du FNCSF des 26 avril, 2 mai et 9 mai 2017
- SSBA – Lettre d'information mensuelle, Avril 2017
- Saskatchewan Teachers' Institute on Parliamentary Democracy
- Patrimoine Canadien
- Canadian School Boards Association – Bulletin de mai 2017
- Vérificateur provincial de la SK
- Société canadienne-française de Prince Albert

## **IV. Délégations et présentations spéciales**

## **V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

- Fonds existants d'aide aux familles
- Sondage de sortie
- Services aux élèves
- Communication avec les parents

## **VI. Tour de table et clôture de la séance**

### *6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

*6.1.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 28 avril 2017*  
Aucune observation

*6.1.2 Autoévaluation de la séance du 31 mai 2017*

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le 12 juin 2017.

*6.1.3 Durée de la séance du 31 mai 2017*



**17.110 MARTIN PRINCE** : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance du 31 mai 2017, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à une journée de 4 heures et plus.

Adopté

*6.2 Les prochaines séances :*

- Le vendredi 23 juin 2017 à 9 heures, à Regina ;
- Le mercredi 23 août 2017 à 9 heures, à Saskatoon.

*6.3 Levée de la séance du 31 mai 2017*

**17.111 CHRISTIANE GUÉRETTE** : Que le CSF lève la séance régulière du 31 mai 2017 à 14h25.

Adopté

  
Présidence

  
Secrétaire